



Ecrit par Echo du Mardi le 15 février 2024

COMMUNE DE PERNES LES FONTAINES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 12 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 février 2024 sous réserves d'incidents



AVIS AU PUBLIC

Par arrêté du Maire n°AR/31/2.1/2024-124 du 6 février 2024, transmis à Madame la Préfète de Vaucluse le 12 février 2024, la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme est prescrite. Ladite modification porte sur la fermeture à l'urbanisation de la zone 1AUH1 secteur de l'Argelouse.

Ledit arrêté est affiché depuis le 12 février 2024, pour une durée d'un mois, aux lieux et places habituels, en Mairie de Pernes les Fontaines et à la Mairie annexe des Valayans et ce jusqu'au mardi 12 mars 2024.

3955626



Ecrit par Echo du Mardi le 15 février 2024

Publié le 15/02/2024